PORT DE PLAISANCE
DE LA ROCHELLE

AVIS AUX NAVIGATEURS



CONTRAINTES DE NAVIGATION

Avis N°29/2023 – Objet : Plongées bassin des chalutiers

Les plaisanciers et utilisateurs du Port de Plaisance de La Rochelle sont informés que :

En raison de prélèvements sous-marins prévus dans le bassin des Chalutiers, le mercredi 28 juin 2023, de 17h00 à 22h, organisés avec la section Biologie du Subaqua de La Rochelle,

Nous invitons les plaisanciers à la plus grande prudence lors de mouvement dans ce bassin et de respecter une distance de sécurité de 100m du pavillon Alpha.
Dans ce périmètre, aucun mouvement de bateau, ni démarrage de moteur ne sera autorisé (les plongeurs seront sous les pontons).

L'attention des navigateurs est attirée sur le fait qu'ils devront suivre scrupuleusement et immédiatement les consignes données par l'autorité portuaire, notamment par VHF sur le canal 09.

Nous vous remercions de votre compréhension, les services du port se tiennent à votre disposition pour toute information complémentaire. Vous pouvez contacter la capitainerie 24h/24, 7j/7 au : +33 (0) 5 46 44 41 20 ou par VHF canal 09.

Fait à La Rochelle, le 27/06/2023

Patrice BERNIER
Maître de port principal

Liste de diffusion : plaisanciers du port de plaisance de La Rochelle, affichage capitainerie, personnel portuaire, entreprises de la filière nautique locale, associations nautiques locales, navires à passagers, ports de proximité, CROSS Etel